

Levallois, le 25 mars 2015

ProwebCE réorganise son capital

ProwebCE annonce la **réorganisation de son actionariat**. Les fonds d'**Edmond de Rothschild Investment Partners** et **Iris Capital** cèdent leur participation au capital de ProwebCE afin de permettre à **Patrice Thiry**, son équipe de **management** ainsi que le **Groupe Edenred et Alpha** de se renforcer au capital.

Depuis l'investissement des fonds d'Edmond de Rothschild Investment Partners et d'Iris Capital en septembre 2012, **ProwebCE a plus que doublé son chiffre d'affaires et presque triplé son Ebitda**, renforçant dans le même temps significativement sa position de leader innovant du marché.

« Je remercie les fonds d'Edmond de Rothschild Investment Partners, d'Iris Capital, les Business Angels et tous les autres actionnaires qui ont accompagné ProwebCE dans cette forte phase de développement. Je félicite également les équipes ProwebCE pour cette belle réussite. Cette réorganisation du capital va notamment permettre à ProwebCE d'accélérer sa croissance et d'apporter toujours plus de solutions innovantes et de satisfaction à nos clients CE et leurs bénéficiaires » Patrice X. Thiry, PDG de ProwebCE.

A propos de ProwebCE

Fondée en 2000 par Patrice Thiry, ProwebCE a développé la première plateforme de communication et de gestion intégrant les subventions et chèques cadeaux des CE. ProwebCE commercialise une offre complète dédiée aux CE : site internet, logiciel de gestion des activités sociales et culturelles, logiciel de comptabilité, conseil & formation, sondages.

En 2009, ProwebCE fait l'acquisition de Meyclub, le n°1 historique sur le marché de la billetterie, loisirs & voyages et lance en 2010 le chèque cadeau Meyclub et permet ainsi aux salariés de cumuler leurs chèques cadeaux et subventions aux millions d'offres et services remisés sur Meyclub. ProwebCE, c'est une équipe de près de 300 salariés au service de plus de 7 000 clients et de 5 millions de salariés bénéficiaires, ProwebCE a généré en 2014 un excédent brut d'exploitation de 8 millions d'euros.

ProwebCE a créé le Trophée des CE en 2005 parrainé par Jean Auroux et sous le haut patronage du Ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation Professionnelle et du Dialogue Social.



ProwebCE a lancé **le seul chèque cadeau multi-enseignes pouvant être utilisé sous toutes les formes possibles : téléphone, internet, papier ou directement en magasin** via l'appli Meyclub mobile.

Après le lancement réussi en septembre 2010 du chèque cadeau Meyclub, ProwebCE lance le **1er chèque cadeau mobile, convertible en bons d'achat, cartes/e-cartes cadeaux mono ou multi-enseignes remisés** et utilisable en magasin comme moyen de paiement (Sephora, Cinémas Gaumont Pathé, Yves Rocher, Decathlon, etc.). [Voir la vidéo](#)



ProwebCE est labellisée « **entreprise innovante** » par OSEO innovation depuis 2006.



Avec un taux de croissance de 1 110% sur les quatre dernières années, les performances du groupe ProwebCE lui ont permis de se classer à la 1^{ère} place du classement 2012 des entreprises cotées sur NYSE Euronext du Deloitte Technology Fast 50.